



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 04 Novembre 2023

Candidats proposés à l'élection de deux membres du Comité de Direction de la Ligue

Afin de combler les vacances créées par les démissions de Mme Valérie COLIN et de M. Paolo DE CARVALHO, le Président propose, en application des dispositions de l'article 24.4 des Statuts de la Ligue, les candidats suivants à l'élection de deux membres du Comité de Direction :

- . Daniel VIARD (dirigeant de l'US VAIRES ENT. ET COMPETITION), en qualité de Trésorier
- . Toufik MOUKRIM (Président de l'AS SAINT-OUEN L'AUMONE), en qualité de membre indépendant

Ces candidats remplissent les conditions générales d'éligibilité fixées par les Statuts de la Ligue (cf. décision de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales du 12 Octobre 2023).

Rappel : en cas d'élection, le mandat de ces deux membres expirera à la même échéance que celui de l'ensemble du Comité de Direction élu par l'Assemblée Générale du 05 Janvier 2021.